

C'est évidemment en tant que coordonnateur du réseau LTT que je m'adresse à vous, mais j'ai un peu l'impression en prenant la parole maintenant, au terme de ces deux journées, de bénéficier de la position enviable de celui qui annonce la fermeture de la séance à la fin d'une action bien menée. Certains d'entre vous se souviendront peut-être que je m'étais trouvé dans la même situation à la fin de l'après-midi du deuxième jour du sommet de Barcelone en novembre 2004 où j'avais présidé la table ronde chargée de tirer les conclusions du 2^{ème} sommet de l'AET.

Ce n'est pas par hasard que j'évoque cette répétition de circonstances. A Barcelone j'avais insisté sur la chance que nous avons de vivre dans une région du monde qui se caractérise par sa diversité.

- Diversité des langues
- Diversité des histoires des pays européens
- Diversité des structures linguistiques et des politiques qui les gèrent ou les administrent
- Diversité du statut de la terminologie dans la société

Et ce n'est pas à Bruxelles que je dirai le contraire

Nous avons constaté ici en 2006 comme à Barcelone en 2004, que ces différents facteurs de diversité agissent, et interagissent, sur la terminologie en Europe. Cette situation, nous l'avons déjà dit, peut conduire au découragement ou à l'espoir d'une unification forcée. Mais lorsqu'on reprend les fondements de la création de l'AET on voit bien que les objectifs établis en 1996 tendaient précisément à éviter ces deux écueils. Lorsqu'on parle (et je vais citer à nouveau des fragments de nos statuts) de plate-forme commune, de promotion de prise de conscience, de liens à établir, de coopération à mettre en place, et ce à tous les niveaux, je vois ici une **volonté de rassembler sans dominer**. J'ai déjà eu l'occasion de dire cela à Barcelone sous une autre forme : selon moi, l'AET existe pour **féderer des diversités**.

On voit sans doute mieux maintenant pourquoi le titre du Thème 4 avec la répétition de son adjectif « divers » pour qualifier les collaborations et les besoins renvoie bien à ce que je tiens toujours pour le noyau dur de l'AET.

Il se trouve que la diversité est aussi au centre des préoccupations du réseau Lexicologie Terminologie Traduction (LTT). Ce réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a lui aussi en effet pour objet de **favoriser le dialogue des langues et des cultures**. Autre manière de dire qu'on souhaite fédérer la diversité.

Nous constatons la diversité des français parlés au sein de la francophonie (le français de Dakar et le français de Kinshasa, par exemple), comme nous constatons la diversité évidente de ce que nous appelons nos langues partenaires (en Francophonie, il s'agit des langues qui coexistent avec la langue française et avec lesquelles « *sont aménagées des relations de complémentarité et de coopération fonctionnelle dans le respect des politiques linguistiques internationales* » (*La Francophonie dans le monde, 2002-2003*). Leur nombre est donc rapidement très élevé).

Nous avons du élaborer, au fil des années et des expériences, des méthodes susceptibles de donner satisfaction à des publics divers. Nous avons aussi subi les évolutions concernant la place de la terminologie dans la société et en définitive dans les formations universitaires que ces sociétés mettent en place et financent. Vous m'avez entendu dire que LTT est un réseau au sein de l'Agence **universitaire** de la francophonie. C'est ce statut qui nous distingue peut-être ici puisque nous avons des missions concernant deux éléments que, en tant qu'universitaires, nous ne dissociions pas : la formation et la recherche. On va d'ailleurs retrouver, dans ce cadre aussi, la diversité. Voici comment :

La **formation** peut être vue différemment selon la **diversité** des objectifs et la rapidité du retour sur investissement que l'on attend. Faut-il former en quelques semaines un terminologue pour un projet spécifique ou faut-il accepter de prendre davantage de temps pour former un terminologue susceptible d'une part de s'adapter aux changements de la demande et d'autre part de former à son tour d'autres terminologues ? Faut-il se focaliser sur la formation initiale ou faut-il investir aussi dans la formation continue ?

La **recherche** est, elle aussi, **naturellement plurielle** dans ses méthodes et ses finalités. L'opposition classique entre recherche fondamentale et recherche appliquée a-t-elle un sens en terminologie ? On a vu là aussi combien les changements permis par le recours aux corpus informatisés et la mise en valeur de théories terminologiques nouvelles ont modifié le regard des plus sceptiques sur les aspects fondamentaux de la recherche en terminologie (je peux renvoyer à ce propos à la Conférence Internationale de Terminologie en 2003 à Lisbonne). Tout ceci n'est pas sans effet sur nos activités. Là où, il y a quelques années, une recherche terminologique se limitait, pour l'étudiant ou le chercheur, à l'élaboration et à l'évaluation d'un glossaire on voit aujourd'hui des travaux qui prennent en compte les dimensions linguistique, sociologique, cognitive par exemple avec un soin et un sérieux qui valorisent notre discipline.

Pour une valorisation réelle et durable de notre discipline il faut mettre en place des **collaborations équilibrées**.

Parler de collaboration en terminologie c'est évidemment renvoyer aux activités communes et concertées des terminologues et des experts. Ce sujet est si souvent traité que je n'en parlerai pas davantage ici. Mais il est des collaborations moins fréquemment évoquées ou trop rapidement considérées comme allant de soi.

Commençons par ces dernières. C'est aux **collaborations entre informaticiens et terminologues** que je pense en particulier. On ne conçoit plus aujourd'hui la terminologie sans le corpus et le corpus sans l'ordinateur. Un examen, même rapide, de ces collaborations montre la diversité des résultats et des produits. Je laisserai de côté les exemples où la collaboration a viré à l'avantage manifeste d'une des deux parties : le plus souvent c'est la composante informatique qui tire le meilleur profit.

Lorsque le résultat de la collaboration est plus équilibré on voit se poser d'emblée un intéressant problème théorique : c'est celui de la **validité du résultat ou des conclusions à l'extérieur de la sphère considérée**. On peut le dire plus brutalement : est-ce que ce que nous avons tiré de ce corpus peut être transféré et utilisé sans risque dans le même domaine bien sûr mais avec un autre objectif ? Est-ce que ce qui est évidemment valable dans tel corpus de textes spécialisés demeure valable pour tel texte à visée didactique ? Les questions de typologie sont récurrentes et, bizarrement, elles sont sous-évaluées ou ignorées dans bon nombre de travaux qui mettent ensemble des collaborateurs connaissant mal ou trop peu les

subtilités voire parfois les fondements de la discipline de leur homologue et partenaire. Le cas le plus net selon moi concerne la rédaction des définitions terminologiques à partir d'informations extraites de corpus. Nous ne voyons que rarement des mises en garde à propos de l'éventuel différentiel entre le cadre qui recevra la définition à construire et le corpus ayant fourni les informations. Manifestement les collaborateurs ne se sont pas suffisamment parlés. Une réflexion sur les objectifs, les stratégies et les méthodologies à mettre en œuvre pour les atteindre doit faire partie d'un **cahier des charges préalable à tout travail collaboratif**.

D'autres collaborations sont assez peu fréquemment évoquées ou prises en compte en terminologie. Elles concernent **les volets cognitifs des études comparatives**. Inutile de rappeler tous les cas où l'on a constaté que la terminologie d'un domaine donné n'était pas structurée de la même manière dans des cultures différentes. Nous avons là un des grands classiques des études terminologiques multilingues. Je ne suis pas sûr qu'on en tire tout le profit possible. C'est en cherchant au-delà des différences que l'on pourra voir se manifester des regroupements dont l'intérêt pour les cognitivistes est réel.

Ces collaborations entre terminologues comparatistes et spécialistes des sciences cognitives me semblent intéressantes car elles peuvent aider dans le domaine de la création néologique et de l'aménagement. On voit apparaître en effet, dans tel groupe, une préférence pour tel type de dénomination et on peut ainsi proposer un modèle susceptible d'être mieux accepté qu'un autre. Les créations métaphoriques sont concernées elles aussi par ces études. Les enquêtes d'implantation terminologique montrent assez souvent des divergences d'appréciation entre les spécialistes d'un domaine d'une part et les langagiers-terminologues et les aménagistes d'autre part. Il apparaît que dans la mise en place des collaborations on a sous-estimé les aspects cognitifs et leurs corrélats affectifs. Seule la préparation minutieuse de la collaboration permet de limiter ce genre de risques.

Le recensement des **collaborations souhaitables en fonction de besoins identifiés** est l'une des actions essentielles du réseau LTT. Nous proposons une série de thématiques susceptibles de concerner des chercheurs de la francophonie et nous organisons des actions de recherche en réseau qui s'inscrivent dans le cadre des thèmes prévus. Conformément à la politique de l'AUF toute action inclut nécessairement des chercheurs des universités du Sud.

Nous cherchons toujours à **harmoniser les méthodologies en préservant la diversité des participants**. Ce travail de mise au point doit se faire en amont. La diversité des formations, y compris en terminologie, entre les futurs collaborateurs peut être un obstacle. On peut avoir à re-former un collectif pour un objectif précis. Une **formation ciblée** est à envisager comme un complément à une **formation généraliste**. Et cette formation ciblée ne sera efficace que si elle a pu être construite et organisée au terme d'un processus de réflexion lui-même collaboratif.

Pour ne pas dissocier **formation et recherche** le réseau LTT a mis en place depuis plusieurs années des journées de formation qui se déroulent dans la même semaine que ses journées scientifiques et se focalisent sur la même thématique. A titre d'exemple les Journées Scientifiques LTT 2005 (tenues à Bruxelles) s'intitulaient « Mot, terme et contexte », les Journées de formation s'intitulaient « Informatique et contextes ». Cette formation a permis de faire le point sur les avancées théoriques et techniques et sur les pratiques actuelles. En particulier pour ce qui concerne toutes les grandes étapes des traitements automatiques sur corpus -constitution, normalisation, exploitation- avec la perspective d'utilisations précises et diversifiées. Ont été notamment abordés des points tels que XML, le traitement automatique

des langues, l'exploitation des ressources internet. La mise en place de cette formation permet d'assurer, au sein des chercheurs de la communauté LTT, un degré d'homogénéité suffisant pour que soient entreprises ensuite des actions communes à partir d'un socle de connaissances partagées.

Nous avons aussi cherché à faire procéder à **l'évaluation constructive des collaborations en cours de programme**. Le programme s'étend normalement sur deux années et on a constaté que l'évaluation permet, lorsqu'elle est faite en cours de processus et selon des modalités qui tiennent compte de la variabilité des disponibilités des participants, de recadrer le projet si nécessaire et d'assurer un suivi efficace. Ce suivi peut si nécessaire conduire à des compléments de formation très ciblés. La **collégialité de l'évaluation par les pairs**, sa **publicité** et sa **lisibilité** sont des atouts. LTT a mis en place un processus au cours duquel les acteurs qui collaborent à un projet assurent une présentation de l'état de leurs travaux devant un public composé de chercheurs chevronnés et de doctorants. On a constaté que les discussions permettent à la fois d'affiner la formation des plus jeunes, de mettre en évidence la qualité ou les carences des choix de collaborations (et donc d'en tirer les conséquences pour les actions ultérieures) et de donner au public une idée plus précise des opportunités de collaboration et des conditions à remplir pour les conduire à terme.

Les Journées Scientifiques du réseau sont une autre occasion de porter à la connaissance du public les résultats des travaux effectués en collaboration. Il s'agit alors le plus souvent, mais pas systématiquement, de travaux de collaboration aboutis. La communauté qui assiste à ces Journées Scientifiques peut apprécier l'intérêt de ces entreprises et proposer des regroupements de chercheurs pour d'autres actions collaboratives.

J'ai choisi de parler avant tout en tant que coordonnateur du réseau LTT parce qu'une de mes missions c'est précisément de faire fonctionner la collaboration entre les chercheurs de ce réseau. Mais pour terminer je voudrais m'appuyer aussi sur mes expériences de collaborateur lambda au sein d'une équipe travaillant à des projets terminographiques. Les conclusions que je tire de ces deux types d'expérience sont évidemment différentes. Mais elles ne sont pas opposées. S'il fallait synthétiser je mettrais en avant trois éléments :

- la collaboration me semble inévitable avec les experts du domaine (je redoute la terminologie de corpus lorsqu'elle succombe à la tentation de fonctionner en autarcie),
- la collaboration me semble inévitable avec d'autres terminologues (je redoute les pratiques solitaires ou à vocation hégémonique et favorise les actions qui mettent en œuvre des méthodologies réfléchies et élaborées en commun par les acteurs eux-mêmes),
- la collaboration me semble inévitable avec les demandeurs et les usagers (je redoute les actions dans lesquelles le travail ne fait pas l'objet d'un cahier des charges et n'est pas évalué en cours d'exécution par des membres extérieurs choisis en commun).

Vous voyez qu'il m'est difficile de situer nos actions LTT dans une des catégories présentées tout à l'heure par Henrik Nilsson. Nous sommes sans doute un peu ici, un peu ailleurs mais j'espère que nous savons surtout être présents lorsque des chercheurs, riches de leur diversité, affichent leur volonté de travailler ensemble. C'est en définitive à eux qu'il appartient, à la lumière de nos expériences, de fixer les cadres au sein desquels ils veulent faire vivre leur projet commun.